# PATRIMOINE ET PATRIMONIALISATION AU MAROC

#### **Mohamed Berriane**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat

Fortement présente, et depuis longtemps en Europe, la notion de patrimoine a émergé progressivement dans les pays du sud, d'abord de façon lente, pour ensuite se diffuser et de manière accélérée aussi bien dans les discours que dans les actes en embrassant plusieurs domaines. En effet, limitée au départ au «Patrimoine mondial», à travers l'action de l'UNESCO et sa procédure d'inscription de sites, souvent monumentaux et réunissant certains critères, sur la liste du patrimoine universel, la notion de patrimoine ne se limite plus aujourd'hui à ce seul créneau. Au départ, la définition valorisait surtout la conception monumentale et esthétique européenne du patrimoine, puis naturaliste américaine. Depuis lors, des voix se sont élevées faisant évoluer la définition du patrimoine mondial d'une conception «humaniste» vers une conception «anthropologique» intégrant ainsi le patrimoine immatériel et oral.

Au Maroc, cette notion de patrimoine et de sa sauvegarde est restée longtemps liée à l'acceptation européenne et surtout française héritée de la période coloniale. Héritage colonial et traitement onusien du patrimoine sont cependant largement dépassés aujourd'hui par une diffusion de l'idée de «patrimoine» dans le sens de bien culturel (mobilier et immobilier) ou naturel (sites et paysages) protégé ou méritant d'être protégé et conservé. Le développement du tourisme, notamment avec sa composante culturelle, les réflexions sur les projets urbains, la prise en compte des paysages naturels ou humanisés comme potentiel, le rapport au passé, à la mémoire et à l'histoire, les réflexions sur le développement local, notamment en milieu rural, prenant en compte les héritages socio-économiques et les savoir-faire sont autant d'occasions où le terme patrimoine revient avec insistance. Alors que jusqu'à une date récente ce terme, et surtout l'action de sa sauvegarde, concernaient essentiellement les monuments historiques, héritage architectural, notamment dynastique, les centres historiques des anciennes capitales et quelques composantes culturelles citadines comme la musique andalouse, en somme un patrimoine surtout urbain, aujourd'hui, tout peut être catégorisé comme patrimoine. On parle désormais de patrimoine urbain, architectural, rural, artisanal, culinaire, oral, scientifique, paysager, linguistique, etc.

#### Une réflexion qui privilégie les processus sur la description et l'inventaire

Cette prolifération, certes bienvenue, n'échappe cependant pas à une certaine inflation, synonyme de banalisation. Comme d'autres concepts vedettes qui se sont imposés, car souvent mis en circulation par des instances internationales, le terme de patrimoine, à force d'être employé dans tous les contextes, finit par avoir différents sens selon les utilisateurs. Il est de ce fait légitime que les Sciences Humaines et Sociales dans toutes leurs diversités s'interrogent sur le sens de cette

effervescence patrimoniale. Dans cette interrogation, nous avons volontairement veillé à ce que le dossier que publie la revue Hespéris-Tamuda ne se limite pas à la seule description de ce patrimoine. En effet, outre le fait que les travaux de description et de caractérisation ne manquent pas, l'action de décrire, caractériser et classer n'est jamais neutre. De ce fait, on s'est inscrit dans la tendance actuelle qui, un peu partout dans le monde, approche le patrimoine, non pas en en dressant des inventaires accompagnés de descriptions, mais en privilégiant plutôt le processus de patrimonialisation.

Ce type de réflexion est encore à ses débuts, que ce soit au Maroc ou dans les pays arabes, et rares sont encore les publications qui appréhendent l'objet patrimoine sous cet angle. La première tentative dans ce sens au Maroc a eu lieu à la fin des années 1990, lorsque fut organisé à Rabat le colloque sur Les patrimoines dans la ville: de la construction des savoirs aux politiques de sauvegarde au Maroc et dans le Monde arabe¹. Regroupant des chercheurs appartenant à différentes disciplines, les débats avaient abordé le patrimoine en essayant de comprendre pourquoi, comment et quand un bien quelconque en ville devient patrimoine. Mais outre le fait que la réflexion avait porté exclusivement sur le milieu urbain, cette première tentative n'a pas eu de suite.

L'objectif de cette livraison est donc triple puisqu'elle ambitionne de reprendre ce débat avec l'espoir qu'il donnera lieu à une relance de la thématique, et de l'élargir à des milieux autres que la ville, tout en mobilisant diverses disciplines des sciences sociales à la recherche d'éclairages différents et complémentaires. Le point de départ de cette réflexion collective est le fait que les objets patrimoniaux, qu'ils soient matériels ou non, sont d'abord et avant tout des constructions sociales, puisque patrimonialiser un bien ou un savoir c'est lui donner du sens. Une construction quelconque, ou une pratique culturale ou artisanale ne peut être considérée en soi comme un élément patrimonial. Elle ne peut revêtir un caractère patrimonial que par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale. Patrimonialiser un bien particulier c'est en faire un bien commun ayant une valeur collective potentielle en instituant un lien spécifique d'appropriation, à caractère souvent affectif, entre un élément donné et des personnes n'ayant pas de liens juridiques avec cet élément.

A partir de là, l'objectif de notre approche n'était pas de nous intéresser au patrimoine ou à ses objets en tant que tels pour le décrire, mais aux **processus de patrimonialisation** qui les touchent. Nous sommes partis du postulat que ce sont les groupes sociaux ou les individus eux-mêmes qui se représentent un objet comme patrimoine pour inviter les chercheurs à analyser les modes de construction et leurs modalités de diffusion et de réception au sein de l'ensemble des groupes sociaux.

Des initiatives scientifiques similaires posant les mêmes questions ont été prises aussi au Machrek, la plus récente étant l'ouvrage paru en même temps que la constitution de notre dossier et intitulé « *Pratiques du patrimoine en Egypte et au Soudan* <sup>2</sup>»

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>- Colloque organisé par le Centre Jacques Berque (CJB), le laboratoire URBAMA (CNRS-Université de Tours) et l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat (INAU) et dont les travaux se sont déroulés les 18, 19 et 20 décembre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>- Oumnia Aboukorah et Jean-Gabriel Leturcq (sous la direction) (2009), Pratiques du patrimoine en Egypte et au Soudan, Egypte, monde arabe, numéro 5-6, 3ème série, Publications du CEDEJ.

et il est très significatif de relever qu'à l'autre bout du monde arabe, les questions explorées par ce livre sont les suivantes: «Comment et pourquoi invente-t-on du patrimoine? (....) Quels sont les objectifs qui sous-tendent les phénomènes de diversification et d'inflation patrimoniales?». Soit les mêmes questions auxquelles tente de répondre pour le Maroc la présente livraison d'Hespéris-Tamuda.

### Celles-ci peuvent être ramenées à six points:

- La compréhension des origines et des modalités des constructions patrimoniales ainsi que des enjeux qui les sous-tendent comme, par exemple, l'engouement actuel pour l'héritage patrimonial colonial;
- L'analyse des acteurs qui participent à ces processus et des positions qu'ils occupent par rapport à la situation analysée. Ces acteurs peuvent devenir eux-mêmes des objets de recherche puisque, dès lors qu'ils participent à un processus de patrimonialisation, il importe de s'intéresser aux raisons de leurs mobilisations, aux ressources et, plus particulièrement, aux discours qu'ils mettent en oeuvre à ces fins;
- Les modalités de réception, d'acceptation ou de rejet de cette "qualité" de patrimoine par tous les acteurs en présence, un même objet pouvant très bien être perçu et accepté comme patrimoine par certains et ne pas l'être par d'autres, l'être à un moment donné et pas à un autre. L'évolution dans le temps et la dimension historique de ces constructions est au centre de nos interrogations ainsi que l'échec de certains processus de patrimonialisation ou l'analyse de la non-patrimonialisation: pourquoi certains objets, au moins comparables, peuvent-ils être patrimoine là et non ailleurs, aujourd'hui et non hier ?
- L'analyse des effets de la mondialisation et du tourisme de résidence sur ce processus de patrimonialisation avec un arrêt sur le processus dit de gentrification qui touche les centres historiques de nos villes et les transformations que connaît le bâti hérité par le biais des acquisitions et les rénovations introduites et réalisées par des étrangers.
- L'élargissement de la notion de patrimoine à des produits agricoles tel l'arganier ou à des pratiques ancestrales comme l'agdal, jamais appréhendés jusqu'ici comme objets pouvant être patrimonialisés.

#### A propos du concept de patrimonialisation

Les douze contributions réunies dans ce dossier essaient d'apporter des réponses à ces questionnements ou d'élargir le débat avec d'autres interrogations. A la question, «comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines?», l'une des réponses, un peu provocante, est que «le patrimoine n'existe pas, car il est plutôt créé, ce qui contribue à désacraliser le sentiment d'attachement que l'on veut solennel tant il lie les générations les unes aux autres» (A. Skounti). Mais ce sentiment intergénérationnel ne semble pas si évident que cela, dans nos sociétés. Car pour comprendre l'absence pendant longtemps chez nous d'une prise de conscience de l'importance de tout héritage ainsi que le fossé immense entre le discours et l'action dans ce domaine, il faut revenir à une histoire et une culture qui privilégient l'héritage culturel dans son expression scripturale alors que le patrimoine, témoin de la civilisation urbaine et de la création architecturale est

laissé en perdition (M. Naciri). L'ambiguïté que recèle le terme de *Turath* et de la polysémie de ses sens, en comparaison de ses correspondants dans la langue française, ainsi que la tendance qu'avaient nos dynasties à détruire l'héritage monumental de leurs prédécesseurs au lieu de le valoriser et l'occuper comme signe de victoire comme cela se retrouve dans l'histoire européenne sont des raisons parmi d'autres qui expliquent le paradoxe soulevé par M. Naciri.

Comparée à cette négation du legs qui a jalonné notre histoire, la fièvre patrimoniale d'aujourd'hui prend toute son importance. En effet, il ne se passe pas de jour sans qu'on célèbre la patrimonialisation d'une ville, d'un espace ou d'une tradition. L'exemple de la ville de Fès (M. Mezzine), ayant vécu un processus de patrimonialisation assez précoce, révèle à la fois l'évolution de l'intérêt pour le patrimoine au Maroc, mais aussi l'utilisation du fait patrimonial en politique (campagnes électorales) et en économie (promotion touristique). La reconnaissance universelle du patrimoine de Fès (déclaration de l'UNESCO en 1981) est le début d'un processus qui va faire école dans la fabrication du patrimoine dans les villes marocaines. Cet exemple illustre aussi la multitude d'acteurs qui vont s'emparer du thème du patrimoine comme outils dans leurs actions. Que ce soit pour le conseil de la ville, les partis politiques, les ministères, les différents organismes et ONG'S de la culture, du tourisme et de la société, la réhabilitation de la médina de Fès devient aujourd'hui un enjeu primordial.

## Une grande importance accordée aux quartiers historiques

Cela explique en partie pourquoi les principales actions de réhabilitation du patrimoine, mais aussi l'essentiel des travaux de recherche et de réflexion autour du patrimoine se focalisent sur les quartiers historiques de nos cités. Cinq sousthèmes se dégagent à ce propos.

Il faut tout d'abord souligner les incidences de la patrimonialisation sur les médinas et leurs contenus aussi bien en termes de requalification et de réinterprétation de l'espace qu'en termes d'usages et de mutation des fonctionnalités de ces médinas. Le cas de Marrakech (O. Tebaa) qui a bénéficié d'un double classement (inscription sur la liste du patrimoine mondial en 1985 et sur celle des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 2001) est assez révélateur des fortes recompositions socio-spatiales et des mutations des fonctions économique et résidentielle du centre historique, suite à la forte attractivité touristique de la ville due au classement.

Il faut également s'arrêter sur le rôle de la période coloniale et notamment l'imbrication de l'architecture du XX<sup>ème</sup> siècle dans le tissu des centres historiques, ce qui suscite une réflexion sur la façon dont des objets produits sous le Protectorat s'inscrivent aujourd'hui dans une perspective patrimoniale nationale (M. Girard et Ch. Jelidi).

Il faut surtout mettre en évidence le rôle des différents acteurs impliqués dans les processus de patrimonialisation en cours dans les médinas au Maroc qu'il faut analyser sous les angles de leurs intentions, de leurs actions, de leur rapport au patrimoine et aux lieux, et leurs logiques respectives (A.- C. Kurzac-Souali). Dans un processus de patrimonialisation des médinas en constante construction, l'Etat

utilise le patrimoine comme instrument de culture nationale et enjeu de développement touristique, les élites et les mécènes envisagent la médina comme un référent identitaire, alors que pour les habitants, la médina est avant tout un espace vécu de plus en plus valorisé et reconnu.

Au sein de cette médina, l'artisan, personnage emblématique, perçu et mis en scène comme un travailleur hors de l'industrie et du capitalisme sauvegardant des métiers et des gestes ancestraux et donc représentant vivant de ce patrimoine des médina n'est en fait, selon B. Buob, qu'un mythe. Cette figure stéréotypée masque la réalité de l'artisan et la dinanderie, par exemple, échappe aujourd'hui à la qualification d'artisanat traditionnel dont elle n'a que la désignation. Industrialisation, même partielle, mécanisation, travail en série, division technique du travail et spécialisation des ateliers renvoient plutôt à un mode de production capitaliste qui est contrôlé par un véritable cartel. Désormais, la référence à la tradition et au patrimoine apparaît comme un vernis marketing confortant les clients dans une perception exotique de l'artisanat.

A cette patrimonialisation «forcée» de la dinanderie de Fès qui s'est mise en place progressivement depuis le protectorat français, on peut opposer une patrimonialisation manquée d'un vrai héritage; il s'agit du patrimoine hydraulique de la médina de Tétouan que décrit M. Abdellaoui. Ce système d'alimentation de la ville en eau potable dont les éléments les plus anciens remontent au début du XVIIème siècle, témoin d'une maîtrise technique et de gestion urbaine remarquables, est aujourd'hui délaissé et ses principales composantes connaissent une dégradation avancée. Dans sa disparition, il emporte avec lui une partie de la mémoire sociale et spatiale, voire de l'identité urbaine locale à la fois culturelle et matérielle.

#### Mais la patrimonialisation en milieu rural est de plus en plus d'actualité

Dans cet engouement de la recherche, mais aussi des décideurs et des acteurs du développement pour la notion de patrimoine, les débats quittent la ville pour appréhender les processus de patrimonialisation en cours dans les campagnes. L'élargissement de la réflexion ne se limite pas ici aux paysages naturels ou humanisés, mais s'empare des territoires, métiers, pratiques et productions traditionnelles. Ceci s'explique essentiellement par l'intérêt croissant des institutions nationales et internationales, pour le patrimoine en tant qu'outil de développement local, intérêt qui inspire de nombreuses politiques publiques comme le Pilier 2 du Plan «Maroc vert».

L. Auclair, R. Simenel, M. Alifriqui et G. Michon s'interrogent ainsi sur le caractère patrimonial, du point de vue des sociétés locales et de leur fonctionnement, d'une pratique traditionnelle présente dans de nombreuses régions rurales du sud marocain, l'agdal. Occupant une place centrale dans la mémoire collective et la perception de l'histoire, l'agdal répond aux critères d'un patrimoine territorial, mais se trouve aujourd'hui au centre d'importants enjeux. Ces derniers sont liés au développement de nouvelles formes de « patrimonialisation exogènes » du territoire soutenues par l'action publique au nom de la protection de la forêt et de la biodiversité.

Ce regain d'intérêt pour le savoir-faire des sociétés rurales embrasse également des productions traditionnelles, suite à une demande internationale subite, et à une «fièvre patrimoniale» qui s'est emparée des produits méditerranéens dits de terroir. L'huile d'argan est un exemple de ces produits dont la patrimonialisation est passée par la création d'une IG (Indication Géographique). Outre la mise en évidence des dynamiques de renouvellement des rapports entre les acteurs au sein du territoire de cette IG, l'analyse proposée par B. Romagny et S. Boujrouf permet surtout d'insister sur les effets de la certification des produits à base d'argan sur la recomposition des terroirs et sur le développement local durable. La certification de ce produit est certes synonyme de valorisation et de retombées indéniables sur les communautés locales. Mais les problèmes et dérapages sont nombreux. Problèmes d'appropriation du concept par les acteurs locaux, risque non négligeable de banalisation et de normalisation des ressources territoriales, exclusion du processus de valorisation de la ressource des véritables porteurs et titulaires des droits d'usage, concurrence rude et conflits entre acteurs au détriment de la ressource sont quelques-uns des problèmes posés par ce processus de patrimonialisation de l'huile d'argan.

Reste que si les notions de terroir et de produits de terroir en tant qu'éléments du patrimoine semblent être le résultat d'un transfert vers le sud de modèles «occidentaux», les communautés rurales marocaines accordent à la terre et au travail de la terre une valeur sociale et identitaire hautement structurante. C'est à partir de matériaux ethnographiques collectés chez les Aît Ba Amrane que R. Simenel interroge une conception typiquement marocaine du produit de terroir. A travers l'analyse d'une classification opposant les produits et la culture *beldi* (du pays) d'un côté, aux produits et cultures *roumi* (chrétiens) de l'autre, apparaît une conception toute marocaine du produit du terroir. C'est ainsi que la culture matérielle locale, dite «musulmane», est posée comme un juste milieu entre la culture globale et industrielle dite «chrétienne» et la culture autochtone et archaïque des *jnoun*; elle tourne le dos à l'archaïsme et s'ouvre aux innovations venues de l'extérieur, tout en se préservant du monde industriel.

### De nouveaux questionnements se profilent à l'horizon

Axée au départ sur le patrimoine matériel ou immatériel des médinas et embrassant aujourd'hui celui des campagnes marocaines, la réflexion sur le processus de patrimonialisation semble s'ouvrir de plus en plus sur d'autres milieux et aborder d'autres domaines. Les discussions ayant accompagné les présentations de fonds annoncent les tendances futures du débat.

La réflexion, mais aussi la mobilisation intègrent aujourd'hui le legs de la colonisation, qui est désormais considéré et même revendiqué comme patrimoine national. Le témoignage de A. Kassou de l'association «Casamémoire» illustre la mobilisation de la société civile pour le classement et la protection de ce qui est de plus en plus appelé patrimoine Art-déco, appellation qu'il estime réductrice. Cette mobilisation est une réaction contre les démolitions de nombreux bâtiments hérités de l'époque et contre l'image négative qui était véhiculée sur la métropole économique. Ce travail de sensibilisation à la question du legs de la période du protectorat perçu comme partie prenante de la mémoire et de l'histoire marocaines,

méritant d'être préservé, semble donner ses fruits, ce qui élargit le concept de patrimoine et le complexifie. Il reste que la recherche scientifique n'a pas encore saisi toute l'importance de cette nouvelle piste.

A côté de cette brèche nouvellement ouverte, les débats ayant accompagné la préparation du dossier, notamment à l'occasion de la journée d'étude organisée par la revue Hespéris-Tamuda<sup>3</sup>, ont identifié diverses pistes à explorer.

Bien qu'ayant été abordé par quelques textes, l'analyse du rôle des acteurs et de leurs stratégies respectives, de l'instrumentalisation éventuelle du patrimoine par ces mêmes acteurs ou des conflits et concurrences qui accompagnent ce processus, méritent d'être davantage approfondie. A ce propos, les effets des nouvelles législations telle que la Loi de 2008 sur les aires protégées qui permet aux associations locales de légiférer conjointement avec l'Etat, sont à suivre pour vérifier à quel point les populations vont s'approprier ou au moins devenir parties prenantes dans le mouvement de patrimonialisation.

Principal acteur dans le processus de patrimonialisation, la société civile et son rôle méritent des recherches spécifiques. L'intérêt de cette société civile pour le patrimoine émerge progressivement et sa capacité de militantisme est non négligeable car connaissant les outils et les enjeux ainsi que les réseaux pour faire intervenir les différentes instances (UNESCO, médias...). Reste à analyser la finalité qui peut ne pas être le patrimoine lui-même mais plutôt une réhabilitation de ces acteurs et de leurs statuts à travers un retour au patrimoine.

Il en va de même de la mondialisation et de ses répercutions sur les processus de patrimonialisation, de la dimension des pouvoirs et des enjeux économiques ainsi que de l'argent et de l'effet des cultures dominantes qui imposent des normes et des critères de patrimonialisation. Tous ces points sont autant de pistes de réflexion.

Reste enfin une interrogation obsédante sur le rapport des Marocains au patrimoine devant la multiplicité des initiatives prises par des étrangers qui découvrant des héritages marocains séculaires n'hésitent pas à les valoriser en leur affectant de nouvelles fonctions en tant que patrimoine. En effet, les reconversions de nombreuses *kasbah* dans le sud et les acquisitions et rénovations d'anciennes demeures dans les centres anciens sont souvent, d'abord le résultat des initiatives des étrangers, les Marocains se contentant d'aller dans le sillage de ces étrangers. Quel est le pourquoi de ce manque d'initiatives ? Est-ce l'effet de la proximité ? Ou celui de la culture de la négation successive ? Ou une particularité dans le rapport aux choses du passé ?

Autant de questions qui montrent que les débats autour du patrimoine et de la patrimonialisation au Maroc ne font que commencer.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>- Grâce à l'appui de la fondation du Roi Abdulaziz qui a abrité les travaux de cette journée.